



## LITIGE COMMERCIAL

-----  
Par BABOU89

Bonjour, j'ai acheté un cheval pur race espagnol directement en Espagne. Celui-ci se révèle être ataxique, maladie congénitale à évolution irréversible, et je voudrais que le vendeur le replace chez quelqu'un d'autre, pour faire de la ballade par exemple car je ne peux pas travailler avec lui sans qu'il s'épuise rapidement. Le vendeur ne veut pas en entendre parler et me dit qu'il a contracté la maladie parce que je l'ai fait castrer ! ce qui n'a rien à voir évidemment. Savez-vous comment déclencher une procédure pour l'obliger à m'aider dans ce dossier ? Merci d'avance, cordialement Babou